

[Voir la version en ligne](#)



Votre newsletter club du 15.09.2025

Nouvelle newsletter club :

- Destinée aux président.es de Club et de Comités Départementaux
 - 3 fois par an
-

Assemblée Générale du Comité Régional d'Ile-de-France

Elle aura lieu le **dimanche 25 octobre** à partir de **16h30** au **CREPS de Châtenay-Malabry**.

Une convocation vous sera envoyée ultérieurement.

Déclarer les instances et encadrants de vos structures pour le contrôle d'honorabilité

En tant qu'instance dirigeante, vous devez déclarer auprès de la FFTA tous les membres du bureau, les membres du comité directeur, les encadrants diplômés, les encadrants non-diplômés et les accompagnateurs de mineurs.

Cela permettra à la FFTA d'effectuer le contrôle d'honorabilité

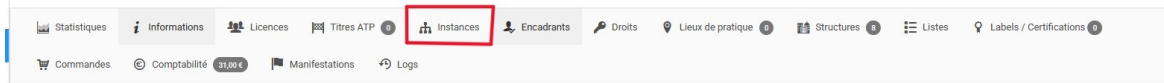
Déclaration des instances

Dans les instances, vous devez déclarer toutes les personnes **impliquées régulièrement dans le fonctionnement de votre structure**, qu'elles soient **membres du bureau ou non**.

-> Rendez-vous dans votre **espace dirigeant FFTA**

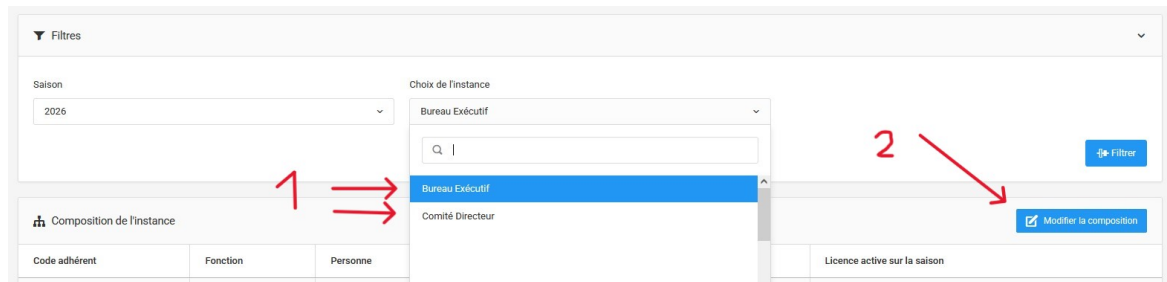
-> **"Voir ma structure"**

-> Cliquez sur **"Instances"**

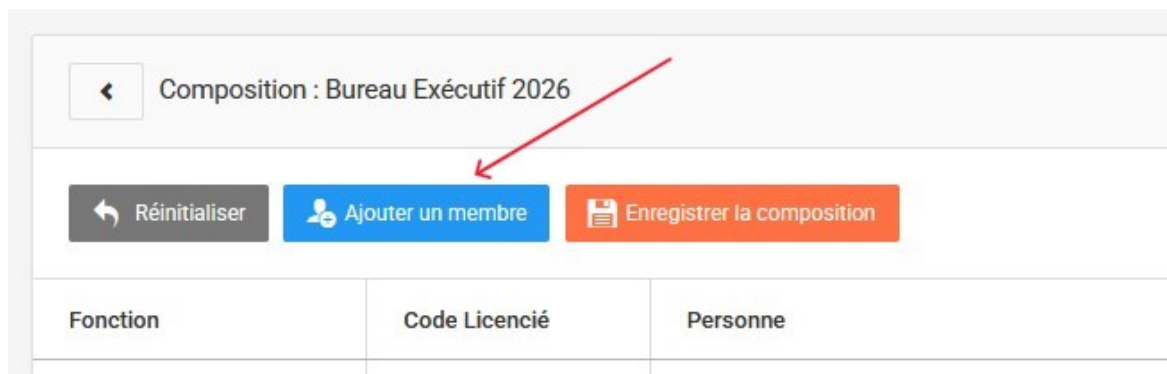


-> Choisissez **"Bureau Exécutif"** ou **"Comité Directeur"** en fonction du rôle de la ou des personnes que vous souhaitez ajouter. (1)

-> Puis allez sur **"Modifier la composition"** (2)



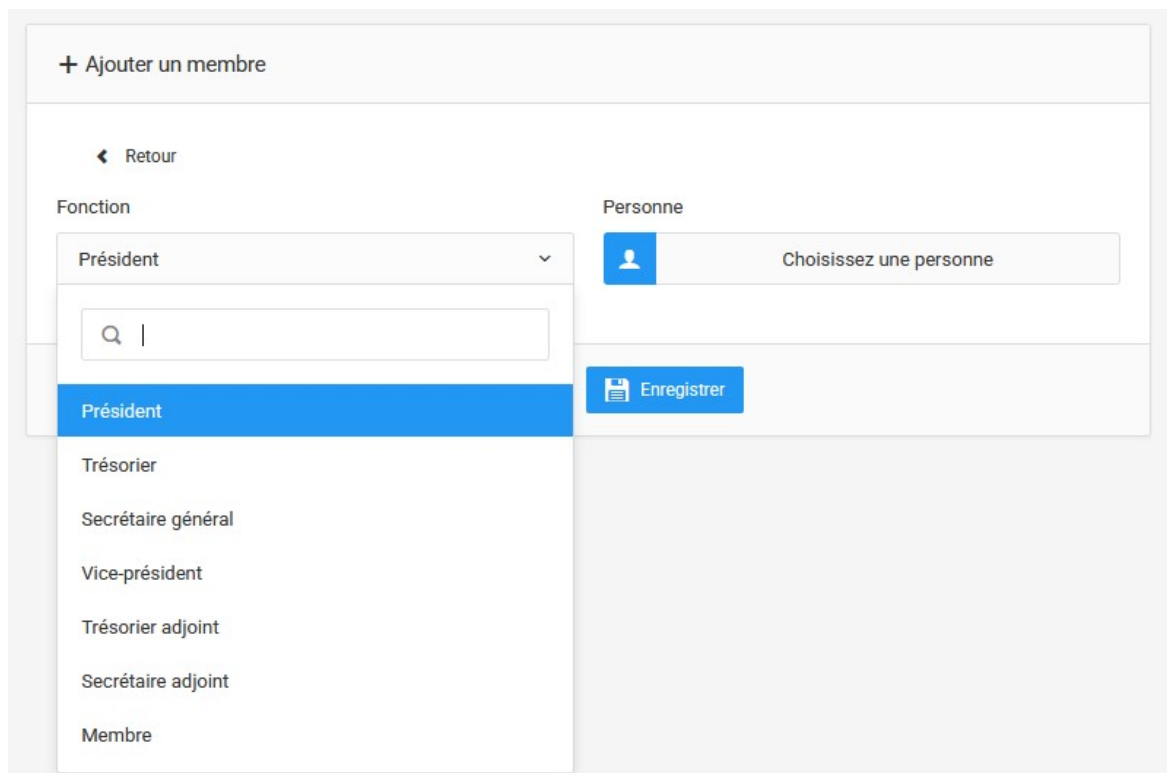
-> Cliquez sur **"Ajouter un membre"**



-> Vous pouvez maintenant sélectionner la fonction de la personne à ajouter, choisir la personne sur la base de données et enregistrer.

Ici sont affichées les fonctions sélectionnables dans "Bureau Exécutif"

-> Vous pouvez ajouter plusieurs personnes lors de cette étape.

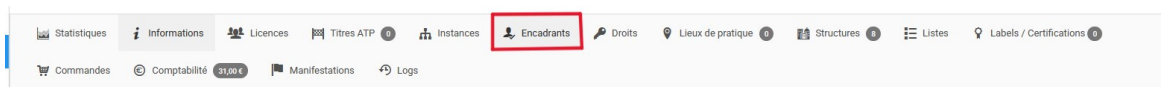


- > Vous pourrez voir tous les membres que vous avez ajoutés juste en dessous.
- > Il faut absolument cliquer sur **"Enregistrer la composition"**, sinon les changements ne seront pas pris en compte

Déclaration des encadrants

Dans la partie encadrants, vous devez déclarer tous les **encadrants diplômés** (DE, Entraîneur fédéral, E1, E2), les **encadrants non-diplômés** (encadrant fédéral, aide entraîneur, sans formation) et les **accompagnateurs de mineurs** (toutes les personnes qui accompagnent les mineurs en compétition comme les parents licenciés)

- > Rendez-vous dans votre **espace dirigeant FFTA**
- > **"Voir ma structure"**
- > Cliquez sur **"Encadrants"**



- > Choisissez **"Encadrant Diplômé"** ou **"Encadrant non diplômé"** ou **"Accompagnateur de mineurs"** en fonction du rôle de la ou des personnes que vous souhaitez ajouter. (1)
- > Puis allez sur **"Modifier les encadrants"** (2)

- > Cliquez sur **"Ajouter un encadrant"**

Encadrants : 2026

Réinitialiser Ajouter un encadrant Enregistrer les encadrants

Fonction	Code Licencié	Personne
Conseiller Technique Regional		Déclarer un membre pour cette fonction

-> Vous pouvez maintenant sélectionner à nouveau la fonction de la personne à ajouter, choisir la personne sur la base de données et enregistrer.

-> Vous pouvez ajouter plusieurs personnes lors de cette étape.

+ Ajouter un membre

Type

Encadrant diplômé

Personne

Choisissez une personne

Enregistrer

-> Vous pourrez voir tous les encadrants que vous avez ajoutés juste en dessous.

-> Il faut absolument cliquer sur **"Enregistrer les encadrants"**, sinon les changements ne seront pas pris en compte

✓ M OSTROWSKI Nicolas a bien été ajouté avec la fonction Encadrant diplômé

Encadrants : 2026

Réinitialiser Ajouter un encadrant Enregistrer les encadrants

Fonction	Code Licencié	Personne	Date de Naissance	Licenciés sur la saison	Actions
Encadrant diplômé		M OSTROWSKI Nicolas			Retirer

Pass'Sport et Labaz : Des avantages pour vos jeunes licenciés

Les deux aides sont cumulables

Pass'Sport est une aide financière pour encourager la pratique des jeunes en France.

- Le montant de l'aide est de **70€**
- Elle est mobilisable du 1er septembre au 31 décembre 2025

Publics éligibles :

- 14-17 ans bénéficiaires de l'ARS.
- Jeunes en situation de handicap :
 - 6-19 ans bénéficiaires de l'AEEH,
 - 16-30 ans bénéficiaires de l'AAH.
- Étudiants boursiers (-28 ans) :
 - Bourse CROUS (y compris aide annuelle),
 - Bourse régionale pour une formation sanitaire et sociale.

Pass'Sport

L'application Labaz donne une aide de **100€** par jeune pour les aider à financer leurs activités sport, culturelle ou artistique.

Pour cela il faut que le club soit référencé dans l'application.

Publics éligibles :

- 15 à 17 ans (révolus au 1er septembre de l'année) résidant en Ile-de-France

**Brochure
Partenaire Labaz**

**Labaz, site de la
région IDF**

Parcours : Trophée Artémis

La Commission Parcours du Comité Régional IDF organise **le premier Trophée Artemis** destiné à **promouvoir le tir Nature auprès des jeunes archers** U13 à U18 de la région Ile de France.

Ce Trophée se déroule sur 3 concours de tir nature sélectif au Championnat de France 2026.

Le Trophée est ouvert à 2 classements distincts : **Arc Nu (BB)** ou **Arc Libre (TL)**.

Pour la 1ère édition de ce Trophée, les 3 étapes sont les suivantes :

- **Etape 1 : Draveil le 25 et 26 octobre 2025**
- **Etape 2 : Villiers-le-Morhier début mai 2026**
- **Etape 3 : lieu en cours de définition au printemps 2026**

Règlement complet et modalités d'inscriptions sur la page Parcours du Comité Régional

Infos parcours



Nous contacter : comite@tirlarcidf.com

[Pour ne plus recevoir cette newsletter, cliquer ici](#)

Comité Régional d'Ile de France de Tir à l'Arc
1 Avenue Champlain
94430 Chennevières-sur-Marne - France